



Communiqué du 2 décembre 2022

#Bâtiment /#Solidarité

La CAPEB poursuit la mise en place d'un mouvement de solidarité économique au sein de la filière bâtiment.

8 nouveaux industriels et distributeurs s'engagent

Paris le 2 décembre 2022 - Pour aider les entreprises artisanales du bâtiment à faire face à un contexte inédit de hausse continue du prix des matériaux, la CAPEB a pris l'initiative d'impulser un mouvement sans précédent de solidarité économique au sein de la filière bâtiment. Depuis son lancement en avril dernier qui avait rassemblé 8 industriels et distributeurs, ce mouvement poursuit sa progression et regroupe désormais 40 partenaires*, engagés aux côtés des entreprises artisanales du bâtiment pour limiter l'impact de cette hausse.

« La hausse continue du prix des matériaux a un impact significatif sur l'activité des entreprises artisanales du bâtiment. Si la croissance de notre secteur venait à se dégrader durablement, les répercussions économiques pour la filière bâtiment dans son ensemble seraient fortes. Les acteurs en ont conscience. Le nombre conséquent de partenaires que nous sommes parvenus à regrouper en témoigne et revêt un caractère complètement inédit » déclare Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB.

Les chiffres de l'activité du 3^e trimestre 2022 témoignent d'un ralentissement de la croissance pour tous les corps de métiers, passant de 3 % à 2 % en volume. Avec 26 % de hausse sur les prix des matériaux, les entreprises artisanales du bâtiment font état d'une détérioration de leurs marges (solde d'opinion à -39 points, avec 42 % des entreprises rapportant une baisse de leurs marges). Leurs carnets de commande sont pourtant pleins mais le contexte les plonge dans une situation d'imprévisibilité inédite qui rend l'exercice de leur activité très compliqué. Être en capacité d'anticiper les hausses de prix est un élément essentiel.

C'est tout l'objet de l'action menée par la CAPEB qui, dans son appel à la solidarité économique, a appelé les acteurs à s'engager sur les trois points suivants :

- informer au préalable leur client des hausses de prix
- émettre des devis valables au moins un mois (hors produits disponibles)
- augmenter leur prix seulement le 1^{er} de chaque mois

La CAPEB se félicite de l'engagement de 8 nouveaux industriels et distributeurs** à ses côtés qui rejoignent ainsi les 24 acteurs ayant répondu présents le 9 novembre dernier et les 8 partenaires de la première heure. Cette action sera nécessairement porteuse de sérénité pour les entreprises artisanales du bâtiment et contribuera à préserver le niveau d'activité de la filière dans son ensemble. Elle vient ainsi compléter le travail de la mission de réflexion sur l'indispensable transparence des prix pratiqués au sein de la filière bâtiment que la CAPEB a obtenu en octobre dernier de la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale.

* Liste des 40 partenaires : BDR THERMEA France au travers de ses marques De Dietrich, Chappée et Oertli, BERNER, COROXYL, DIMOS, Layher, Téréva, Urmet/Yokis France France et Viessmann, FRANS BONHOMME, KNAUF INSULATION, Wurth, Wienerberger, le Groupe HERIGE et ses trois sociétés (VM, ATLANTEM, EDYCEM), Pladur, Saint-Gobain Distribution Bâtiment France et de ses enseignes (POINT.P, Cedeo et Brossette, La Plateforme du Bâtiment, PUM Plastiques, Asturienne, SFIC, Dispano, Décocéram, CDL Elec, Panofrance, et Clim+), Weber, Isover, Placo, l'ORCAB, SAMSE avec les enseignes :DORAS, SIMC, M+ MATERIAUX, KNAUF, SINIAT, URSA
 ** Liste des 8 nouveaux industriels et distributeurs : SAMSE avec les enseignes : DORAS, SIMC, M+ MATERIAUX, KNAUF, SINIAT, URSA, ROCKWOOL

À propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est l'une des deux organisations patronales représentatives de l'ensemble des entreprises du bâtiment. La CAPEB est également l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat du Bâtiment. Elle est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (59 300 entreprises fin 2021).*

Les entreprises employant jusqu'à 10 salariés représentent :

- 545 000 entreprises, soit 96 % des entreprises du bâtiment, dont 375 000 entreprises travaillant sans salarié (incluant 152 000 en micro-entreprises) et 170 000 entreprises employant entre 1 et 10 salariés
 - 516 000 salariés, soit 47 % des salariés du bâtiment
 - 52 200 apprentis formés dans le bâtiment
 - Presque la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment (46 %)

** L'artisanat regroupe les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés*